



Installer ma famille en france

Par **manu1906**, le **12/08/2011** à **00:51**

Bonjour,rnrnJe suis venezuelien resident en France depuis 1981, je suis titulaire d une carte de sejour de 10 ans.rnrnActuellement salarie en France, j y ai suivi toute ma scolarite.rnrnMa concubine coréenne, vis avec moi en France depuis mars 2010.rnrnAu debut, nous voyagions hors UE avant que son visa touriste 3 mois n'expire.rnrnPuis elle a obtenu un visa vacance travail d un an qui va expirer en decembre 2011.rnrnElle est actuellement enceinte.rnrn3 questions:rnrn-est il possible d obtenir un visa visiteur si on est enceinte?rn-si nous concluons d un pacs, cela facilite il l obtention d un visa?rn-si je fais une demande de naturalisation francaise, dois je craindre un ajournement compte tenu du changement de situation (pacs avec une etrangere qui n a qu un visa)rnrnVous l aurez compris, je cherche le moyen le plus simple afin d etablir durablement ma petite famille a mes cotes.rnrnMerci pour votre aide et vos reponsesrnrnMihee & Manu

Par **mimi493**, le **12/08/2011** à **15:05**

Mariez-vous avant la fin de son droit au séjour, et faites la procédure de regroupement familialrnrnSi vous hébergez une personne en situation irrégulière, ça peut être un motif de refus de naturalisation